



Niveau visé : Niveau 3 (InfraBac) | Durée : 7 mois | Modalité : Présentiel | Campus ASKORIA : Morlaix, Rennes, Saint-Brieuc et Saint-Avé

Prochains démarrages :

- **Morlaix : 10 juin 2025**
- **Rennes : 7 octobre 2025**
- **Saint-Brieuc : 13 octobre 2025**
- **Saint-Avé : 22 avril 2025**

Code RNCP : 36360 – Date d'échéance de l'enregistrement : 25-04-2027

Certificateurs : CPNEFP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif, FEHAP

La formation

La formation menant au CQP SDN est construite autour de 4 blocs de compétences à certifier pour obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle :

- **BLOC 1 – Assurer la sécurité des personnes et des biens dans le secteur social, médico-social et sanitaire**
- **BLOC 2 – Accompagner des personnes dans le secteur social, médico-social et sanitaire**
- **BLOC 3 – Participer à une équipe pluriprofessionnelle dans le secteur social, médico-social et sanitaire**
- **BLOC 4 – Travailler de nuit dans le secteur social, médico-social et sanitaire**

Chaque bloc est certifié séparément,

La formation se déroule sur **7 mois avec une alternance** entre la formation théorique et la formation pratique :

- **249 H de formation théorique** à l'école ASKORIA dispensant la formation
 - Cours et ateliers collectifs
 - Sessions techniques
 - Temps d'appropriation individuels des contenus
 - Travaux personnels et collectifs
 - Participation à des événements
- dont 4 H de certification
- **210 H de formation pratique** réparties sur 2 périodes d'immersion en situation professionnelle, et encadrées par un référent professionnel au sein de la structure.

En proximité des référents professionnels, les équipes pédagogiques d'ASKORIA effectuent un suivi individualisé de la montée en compétence de l'apprenant.

Le métier

Le métier de Surveillant de Nuit est lié à la surveillance des biens et des individus sur un lieu d'hébergement collectif de personnes en situation de handicap, de difficultés sociales ou de dépendance due à l'âge.

Ainsi, il est chargé de :

- garantir la sécurité des biens et des personnes durant la nuit,
- assurer la gestion nocturne des situations d'urgence et de crise dans les conditions prévues au projet d'établissement,
- garantir les meilleures conditions de repos à tous les usagers,
- assurer un relais entre les équipes de jour et de nuit, dans un esprit de cohérence et de continuité de la prise en charge.



Textes réglementaires
encadrant la certification

Avec le CQP SDN, je peux :



- **Mettre en œuvre des modalités d'accompagnement adaptées** au cadre de vie de la personne.
- **Alerter, prévenir et gérer** des situations problématiques.
- **Assurer les premiers secours.**
- **Prendre en compte les besoins** des personnes.
- **Coopérer avec l'équipe** et l'ensemble des acteurs.
- **Adopter une hygiène de vie adaptée** à l'exercice du travail de nuit.

Accéder à la formation

Profils et prérequis

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire à la formation.

La formation s'adresse aux :

- **personnes salariées du secteur sanitaire, social et médico-social**
- en reconversion vers le métier de surveillant de nuit.
- **personnes en recherche d'emploi** ne connaissant ni l'emploi de Surveillant de nuit, ni le secteur d'activité.

Pour accéder à la formation, il est nécessaire d'avoir :

- soit **réalisé une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)**
- soit **une expérience professionnelle de 10 jours minimum** dans l'emploi et le secteur visés, permettant de comprendre le métier et de valider le projet.

L'avis de l'établissement d'accueil de la PMSMP sera pris en compte lors de l'entretien de positionnement.

Voies d'accès

Vous pouvez préparer le CQP SDN, selon votre projet :

- **En formation initiale**
- **En contrat d'apprentissage** (apprentissage / professionnalisation).
- **En formation continue**
- **par la VAE** (Validation des Acquis de l'expérience).

Financements

En fonction de votre statut (salarié, demandeur d'emploi, étudiant), vous pouvez mobiliser différents dispositifs de financement de la formation :

- **Qualif Emploi** (Région Bretagne)
- **CPF** (Compte Personnel de Formation)
- **Transition Pro**
- **Financement personnel**
- **Financement Employeur ou OPCO**

94% de réussite

au CQP SDN en 2023 à ASKORIA,
soit 61 personnes diplômées.

100% des diplômé·es sont en emploi dans les 6 mois suivant la formation

Enquête d'insertion ASKORIA
Données 2024



Formation agréée
et financée par la
Région Bretagne



Je m'inscris !

Mon Espace Candidat·e

- **Je crée mon compte** en ligne sur le portail d'inscription d'ASKORIA.
- **Je dépose une demande** de renseignement en ligne.
- **ASKORIA me recontacte et m'accompagne** : conseil en orientation professionnelle, devis, financements, prérequis.
- **Je réalise en ligne un test d'autopositionnement** pour situer mon niveau avant l'entrée en formation.
- **Je rencontre un.e professionnel.le d'ASKORIA lors d'un entretien** visant à construire mon parcours de formation personnalisé.

**Je candidate sur le portail
d'inscription ASKORIA**
webaurion.askoria.eu

